

## **Diction, spécialité éloquence**

Version du 10 mai 2008, approuvé le 17 mars 2009

### ***Socles de compétence***

- **l'intelligence artistique** de l'élève, à savoir sa capacité de perception de la cohérence d'un langage artistique ;  
**abréviation I**
- **la maîtrise technique** de l'élève, à savoir sa capacité de dominer l'utilisation des éléments techniques propres à chaque spécialité ;  
**abréviation T**
- **l'autonomie** de l'élève, à savoir sa capacité de découvrir, de développer et de produire seul une activité artistique de qualité équivalente à celle que la formation lui a permis d'atteindre ;  
**abréviation A**
- **la créativité** de l'élève, à savoir sa capacité de se servir librement d'un langage ;  
**abréviation C.**

### ***Sources***

Les textes repris en-tête de chaque page sont extraits de l'**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à l'organisation des cours ainsi qu'à l'admission et à la régularité des élèves de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française** (A.Gt 06-07-1998 - M.B. 29-08-1998, err. 22-06-1999), **annexe 1 et annexe 2.**

Les textes repris dans la colonne gauche des différents tableaux sont extraits de **Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Référentiels de compétence – Domaine des arts de la parole et du théâtre.**

### ***Organisation des cours***

filière de formation : 1 à 2 périodes par semaine

filière de qualification : 1 à 2 périodes par semaine

<p><b>Objectifs</b></p> <p>(1) L'intention pédagogique principale dans cette filière est de considérer le discours parlé comme le moyen idéal du commerce des idées, ce <b>discours parlé</b> étant bien sûr matière animée, chargée d'émotion et d'énergie, par opposition au discours écrit, objet inerte.</p> <p>Ce premier apprentissage de l'art du bien dire, doit :</p> <p>(2) <b>Initier aux parties de la rhétorique</b> : l'invention, la disposition, la mémoire, la prononciation et l'action.</p> <p>(3) <b>Préparer au défi de la « tribune »</b> par la discussion et le débat.</p> <p>En outre, il s'agit de découvrir l'alphabet sonore de la langue française, les particularités des sons émis et d'en maîtriser effectivement la prononciation.</p> <p>(4) Cette <b>initiation à la phonétique générale</b> trouve son application immédiate dans (5) la <b>lecture</b> et l'<b>interprétation</b> de textes en vers et en prose.</p>	<p><b>Socle de compétence</b></p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, <b>par l'utilisation des acquis</b>, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'autonomie ;</li> <li>- d'intelligence artistique ;</li> <li>- de créativité ;</li> <li>- de maîtrise technique</li> </ul>
---	---

## **Filière de formation**

### **(1) mémoire affective et sensorielle**

- S'approprier... les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement à des situations vécues et/ou imaginaires. (A C)
- Mettre en relation des sensations physiologiques avec l'expression des idées. (A I)
- Élaborer des stratégies pour vaincre l'inhibition à exprimer son émotivité. (A I)
- Intérioriser les émotions et les sensations éprouvées au contact de son environnement afin de renouveler et d'enrichir son expression-communication. (A I)
- Appliquer les compétences acquises à des contextes et des personnalités différenciées. (débat, récit, discours, prise de parole ...) (A I)

### **(1) Liberté corporelle et vocale**

- Exploiter simultanément l'utilisation de la voix, du corps et de l'environnement pour exprimer des émotions, des sensations et des idées, individuellement et/ou en interaction avec autrui. (A C I T)
- Utiliser l'espace de façons variées au service de son expression. (A C I T)
- Oser une et prendre conscience d'une expression non-verbale sous le regard de l'auditoire. (A C) -
- Utiliser son corps porteur de sens au service de son expression dans le mouvement ou l'immobilité (A C I)

### **(2) Maîtrise d'un français parlé soigné et approprié**

- Enrichir son discours par l'utilisation d'un vocabulaire choisi, varié, précis (emploi des connotations, des synonymes, champs lexical...). (A I T)
- Prendre conscience des « faits prosodiques » (accent tonique, « e » final, liaisons, durée vocalique, intonations ...). (A T)
- Aborder la notion de régionalisme, anglicisme et erreurs d'expression
- Prendre conscience des erreurs grammaticales les plus fréquentes à l'oral et y remédier. (A T)
- Construire des phrases correctes du point de vue syntaxique et sémantique. (A I T)

<p><b>Objectifs</b></p> <p>(1) L'intention pédagogique principale dans cette filière est de considérer le discours parlé comme le moyen idéal du commerce des idées, ce <b>discours parlé</b> étant bien sûr matière animée, chargée d'émotion et d'énergie, par opposition au discours écrit, objet inerte.</p> <p>Ce premier apprentissage de l'art du bien dire, doit :</p> <p>(2) <b>Initier aux parties de la rhétorique</b> : l'invention, la disposition, la mémoire, la prononciation et l'action.</p> <p>(3) <b>Préparer au défi de la « tribune »</b> par la discussion et le débat.</p> <p>En outre, il s'agit de découvrir l'alphabet sonore de la langue française, les particularités des sons émis et d'en maîtriser effectivement la prononciation.</p> <p>(4) Cette <b>initiation à la phonétique générale</b> trouve son application immédiate dans</p> <p>(5) la <b>lecture</b> et l'<b>interprétation</b> de textes en vers et en prose.</p>	<p><b>Socle de compétence</b></p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, <b>par l'utilisation des acquis</b>, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'autonomie ;</li> <li>- d'intelligence artistique ;</li> <li>- de créativité ;</li> <li>- de maîtrise technique</li> </ul>
--	---

## (2) Fonctionnement social des discours

- Orienter son projet de parole en fonction de différentes intentions de communication (informer, persuader, interpeller, enjoindre ...) (A C I T)
- Repérer et ajuster son « mode » d'expression en fonction du profil des destinataires. (A I)
- Développer la conscience du rapport entre soi et les autres. (A I)
- Prendre conscience et améliorer sa capacité d'écoute. (A I)
- Comprendre et prendre en compte les éléments qui entrent en « jeu » dans la « présence » et le « contact » avec l'auditoire. (A I T)
- Être capable d'émettre, de recevoir la critique et de l'utiliser de manière constructive (A T)

## (2) Choix des idées - Organisation du discours

- Déterminer l'idée « maîtresse » de son projet de parole. (A I T)
- Sélectionner et développer des idées reliées au « sujet ». (A C I T)
- Hiérarchiser les idées (principales, secondaires ...). (A I T)
- Structurer, agencer le discours en fonction d'un « fil directeur ». (A I)
- Assurer la cohérence d'un discours, l'enchaînement logique des idées, le lien entre les énoncés.
- Utiliser à bon escient... des savoirs généraux sur l'homme et le monde (illustrations, exemples, citations, comparaisons, explications ...) des références littéraires, artistiques et...

## (3) Situations de communications

- Analyser et participer à différentes situations de communication (entretien, interview, réunion, débats, exposé ...) (A C I T)
- Choisir et/ou tenir compte des conditions matérielles de la communication. (A C I T)
- Acquérir des connaissances en ce qui concerne les différents types d'espaces « d'expression » (scène, tribune ...) et des différents types de rapports avec la « salle ». (A C I T)
- Explorer les possibilités de « théâtraliser » son expression et les effets sur la communication. (I T)
- Moduler la projection vocale selon la distance et le nombre d'auditeurs et selon la situation de communication. (I)

<p><b>Objectifs</b></p> <p>(1) L'intention pédagogique principale dans cette filière est de considérer le discours parlé comme le moyen idéal du commerce des idées, ce <b>discours parlé</b> étant bien sûr matière animée, chargée d'émotion et d'énergie, par opposition au discours écrit, objet inerte.</p> <p>Ce premier apprentissage de l'art du bien dire, doit :</p> <p>(2) <b>Initier aux parties de la rhétorique</b> : l'invention, la disposition, la mémoire, la prononciation et l'action.</p> <p>(3) <b>Préparer au défi de la « tribune »</b> par la discussion et le débat.</p> <p>En outre, il s'agit de découvrir l'alphabet sonore de la langue française, les particularités des sons émis et d'en maîtriser effectivement la prononciation.</p> <p>(4) Cette <b>initiation à la phonétique générale</b> trouve son application immédiate dans (5) la <b>lecture</b> et l'<b>interprétation</b> de textes en vers et en prose.</p>	<p><b>Socle de compétence</b></p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, <b>par l'utilisation des acquis</b>, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'autonomie ;</li> <li>- d'intelligence artistique ;</li> <li>- de créativité ;</li> <li>- de maîtrise technique</li> </ul>
---	---

– Réaliser que les « faits prosodiques » varient selon les intentions et situations de communication.

#### (4) Imprégnation phonologique

- Prendre conscience des caractéristiques de sa « parole », sur le plan de sa diction. (A I)
- Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles en prenant conscience de l'appareil phonateur et son fonctionnement. (T)
- Prendre conscience et perfectionner la prononciation des phonèmes du français parlé standard. (T)

<p><b>Objectifs</b></p> <p>Communication – création – expression. Plaire – instruire – toucher. L'art oratoire, activité humaine créative, lieu de la pensée et d'émotion, doit contribuer aux recherches et aux formations initiales quant à l'énoncé supérieur à la phrase entendue (le discours) et à la maîtrise de son outil (la parole).</p> <p>(1) Le but de ce cours est <b>de libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion.</b></p> <p>Sont autant de propositions actives destinées à faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent :</p> <p>(2) <b>l'approche historique</b> de l'art oratoire ;  (3) un nombre certain d'exercices en groupe, de travaux individuels et d'évaluations, permettant <b>l'approche dynamique des phénomènes constitutifs de la prise de parole</b> ;  (4) le <b>rattrapage éventuel de certains handicaps</b>,  (5) le <b>développement de la créativité verbale</b> ;  (6) des exercices pratiques de <b>reformulation</b>, des exercices d'<b>improvisation verbale</b> ;  (7) des exercices pratiques du <b>discours d'information</b> et du <b>récit</b> ;  (8) la création d'<b>histoires racontées et jouées</b>,  (9) <b>l'interview</b> et le <b>débat</b>,  (10) <b>la parole et l'audiovisuel.</b></p>	<p><b>Socle de compétence</b></p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre <b>avoir capacité</b> d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique <b>pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</b></p>
--	---

## ***Filière de qualification***

### **(1) mémoire affective et sensorielle**

- S'approprier... les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement à des situations vécues et/ou imaginaires. (A C)
- Mettre en relation des sensations physiologiques avec l'expression des idées. (A I)
- Élaborer des stratégies pour vaincre l'inhibition à exprimer son émotivité. (A I)
- Intérioriser les émotions et les sensations éprouvées au contact de son environnement afin de renouveler et d'enrichir son expression-communication. (A I)
- Appliquer les compétences acquises à des contextes et des personnalités différenciées. (débat, récit, discours, prise de parole ...) (A I)

### **(1) Maîtrise d'un français parlé soigné et approprié**

- Enrichir son discours par l'utilisation d'un vocabulaire choisi, varié, précis (emploi des connotations, des synonymes, champs lexical...). (A I T)
- Prendre conscience des « faits prosodiques » (accent tonique, « e » final, liaisons, durée vocalique, intonations ...). (A T)
- Prendre conscience des erreurs grammaticales les plus fréquentes à l'oral et y remédier. (A T)
- Préciser sa pensée en enrichissant et en variant les procédés syntaxiques (subordonnées, adjectifs, compléments ...) pour structurer une phrase complexe et en maîtriser les erreurs éventuelles. (A T)
- Utiliser les sources d'expression que sont la respiration, l'articulation des phonèmes, la ponctuation orale, les rythmes et le débit. (A T)

<p><b>Objectifs</b></p> <p>Communication – création – expression. Plaire – instruire – toucher. L'art oratoire, activité humaine créative, lieu de la pensée et d'émotion, doit contribuer aux recherches et aux formations initiales quant à l'énoncé supérieur à la phrase entendue (le discours) et à la maîtrise de son outil (la parole).</p> <p>(1) Le but de ce cours est <b>de libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion.</b></p> <p>Sont autant de propositions actives destinées à faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent :</p> <p>(2) <b>l'approche historique</b> de l'art oratoire ;  (3) un nombre certain d'exercices en groupe, de travaux individuels et d'évaluations, permettant <b>l'approche dynamique des phénomènes constitutifs de la prise de parole</b> ;  (4) le <b>rattrapage éventuel de certains handicaps</b>,  (5) le <b>développement de la créativité verbale</b> ;  (6) des exercices pratiques de <b>reformulation</b>, des exercices d'<b>improvisation verbale</b> ;  (7) des exercices pratiques du <b>discours d'information</b> et du <b>récit</b> ;  (8) la création d'<b>histoires racontées et jouées</b>,  (9) <b>l'interview</b> et le <b>débat</b>,  (10) <b>la parole et l'audiovisuel.</b></p>	<p><b>Socle de compétence</b></p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre <b>avoir capacité</b> d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique <b>pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</b></p>
--	---

## (2) Histoire de la langue

– Se référer à des « faits » marquants de l'évolution de la langue française et des pratiques de l'éloquence. (A I)

## (3) Fonctionnement social des discours

- Orienter son projet de parole en fonction de différentes intentions de communication (informer, persuader, interpeller, enjoindre ...) (A C I T)
- Repérer et ajuster son « mode » d'expression en fonction du profil des destinataires. (A I)
- Développer la conscience du rapport entre soi et les autres. (A I)
- Prendre conscience et améliorer sa capacité d'écoute. (A I)
- Comprendre et prendre en compte les éléments qui entrent en « jeu » dans la « présence » et le « contact » avec l'auditoire. (A I T)
- Être capable d'émettre, de recevoir les critiques et de l'utiliser de manière constructive (A T)

## (3) Choix des idées - Organisation du discours

- Déterminer l'idée « maîtresse » de son projet de parole. (A I T)
- Sélectionner et développer des idées reliées au « sujet ». (A C I T)
- Hiérarchiser les idées (principales, secondaires ...). (A I T)
- Distinguer :
  - l'essentiel de l'accessoire
  - le fait, l'opinion, le point de vue, le jugement
  - l'explicite de l'implicite
  - le réel de l'imaginaire (A I T)
- Structurer, agencer le discours en fonction d'un « fil directeur ». (A I T)

<p><b>Objectifs</b></p> <p>Communication – création – expression. Plaire – instruire – toucher. L'art oratoire, activité humaine créative, lieu de la pensée et d'émotion, doit contribuer aux recherches et aux formations initiales quant à l'énoncé supérieur à la phrase entendue (le discours) et à la maîtrise de son outil (la parole).</p> <p>(1) Le but de ce cours est <b>de libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion.</b></p> <p>Sont autant de propositions actives destinées à faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent :</p> <p>(2) <b>l'approche historique</b> de l'art oratoire ;  (3) un nombre certain d'exercices en groupe, de travaux individuels et d'évaluations, permettant <b>l'approche dynamique des phénomènes constitutifs de la prise de parole</b> ;  (4) le <b>rattrapage éventuel de certains handicaps</b>,  (5) le <b>développement de la créativité verbale</b> ;  (6) des exercices pratiques de <b>reformulation</b>, des exercices d'<b>improvisation verbale</b> ;  (7) des exercices pratiques du <b>discours d'information</b> et du <b>récit</b> ;  (8) la création d'<b>histoires racontées et jouées</b>,  (9) <b>l'interview</b> et le <b>débat</b>,  (10) <b>la parole et l'audiovisuel</b>.</p>	<p><b>Socle de compétence</b></p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre <b>avoir capacité</b> d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique <b>pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</b></p>
--	---

- Assurer la cohérence d'un discours, l'enchaînement logique des idées, le lien entre les énoncés. (A I T)
- Utiliser à bon escient... des savoirs généraux sur l'homme et le monde (illustrations, exemples, citations, comparaisons, explications ...) des références littéraires, artistiques et... (A I)

#### (4) Imprégnation phonologique

- Prendre conscience des caractéristiques de sa « parole », sur le plan de sa diction. (A I)
- Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles en prenant conscience de l'appareil phonateur et son fonctionnement. (T)
- Prendre conscience et perfectionner la prononciation des phonèmes du français parlé standard. (T)

#### (5) Liberté corporelle et vocale

- Exploiter simultanément l'utilisation de la voix, du corps et de l'environnement pour exprimer des émotions, des sensations et des idées, individuellement et/ou en interaction avec autrui. (A C I T)
- Utiliser l'espace de façons variées au service de son expression. (A C I)
- Oser une et prendre conscience d'une expression non-verbale sous le regard de l'auditoire. (A C)
- Utiliser son corps porteur de sens au service de son expression dans le mouvement et l'immobilité. (A C I)

#### (7) Étude des « schémas »

- Prendre conscience des « constituants » caractéristiques qui distinguent :
  - les discours informatifs

<p><b>Objectifs</b></p> <p>Communication – création – expression. Plaire – instruire – toucher.</p> <p>L'art oratoire, activité humaine créative, lieu de la pensée et d'émotion, doit contribuer aux recherches et aux formations initiales quant à l'énoncé supérieur à la phrase entendue (le discours) et à la maîtrise de son outil (la parole).</p> <p>(1) Le but de ce cours est <b>de libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion.</b></p> <p>Sont autant de propositions actives destinées à faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent :</p> <p>(2) <b>l'approche historique</b> de l'art oratoire ;</p> <p>(3) un nombre certain d'exercices en groupe, de travaux individuels et d'évaluations, permettant <b>l'approche dynamique des phénomènes constitutifs de la prise de parole</b> ;</p> <p>(4) le <b>rattrapage éventuel de certains handicaps</b>,</p> <p>(5) le <b>développement de la créativité verbale</b> ;</p> <p>(6) des exercices pratiques de <b>reformulation</b>, des exercices d'<b>improvisation verbale</b> ;</p> <p>(7) des exercices pratiques du <b>discours d'information</b> et du <b>récit</b> ;</p> <p>(8) la création d'<b>histoires racontées et jouées</b>,</p> <p>(9) <b>l'interview</b> et le <b>débat</b>,</p> <p>(10) <b>la parole et l'audiovisuel.</b></p>	<p><b>Socle de compétence</b></p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre <b>avoir capacité</b> d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique <b>pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</b></p>
---	---

- les discours descriptifs
- les discours narratifs
- les discours persuasifs
- les discours interactifs (A I)

### **(7) Variation des structures syntaxiques et stylistiques**

- Choisir et varier les « registres de structure » selon le « genre » (judiciaire – délibératif – démonstratif ou théorique) ;
- le « style » (simple – tempéré, orné – sacré, sublime ou véhément) ;
- l'intention de convaincre, de plaire ou d'émouvoir. (A C I T)
- Prendre conscience et exploiter le pouvoir « évocateur » des tournures de phrases et des figures du discours (de mots – de pensées). (A C I T)

**(8) (A I C T)**

**(9) (A I C T)**

**(10) (A I C T)**